

Note au Public

TABASKI 2026 PÈLERINAGE MARIAL DE POPENGUINE



Le Gouvernement déploie un important dispositif
d'accompagnement



De l'approvisionnement des marchés en moutons au transport des voyageurs, en passant par la subvention de l'aliment de bétail et le financement des opérateurs, le Gouvernement a mis les moyens pour une organisation réussie de la Tabaski et du Pèlerinage marial de Popenguine. Un important dispositif a été mobilisé à cet effet.

SITUATION DES MARCHÉS

La collecte des statistiques au 20 mai 2026 fait état de **813 502 moutons** présentés contre **713 055** en 2025, soit 90,39% de l'objectif à huit (8) jours de la fête. La région de Dakar a enregistré un effectif de **209 770** sujets, contre **182 470** en 2025, au niveau des foirails et points de vente des départements de Rufisque, Pikine, Keur Massar, Dakar et Guédiawaye. L'objectif fixé pour le niveau national est de 900 000 moutons. Pour la région de Dakar, les autorités tablent sur 300 000 têtes.

Effectifs de moutons au niveau national à J-08	Taux d'atteinte de l'objectif national à J-08	Offre Tabaski 2026 par rapport à 2025 à J-08
813 502	90,39%	+14,09%

Pour la région de Ziguinchor, à J-08, l'effectif d'animaux présentés depuis le début du suivi devient plus significatif avec l'enregistrement de **14 177** sujets pour un objectif de 25 000 têtes. Les autres régions du Sud (Sédhiou et Kolda) font également l'objet d'une attention particulière de la part des autorités. Le recensement des effectifs de moutons concerne **300 marchés** au niveau national, répartis en **192 marchés hebdomadaires**, **66 marchés quotidiens** et **42 points de vente officiels** situés dans la région de Dakar.

IMPORTATIONS

Les importations ont concerné des entrées d'animaux en provenance du Mali et de la Mauritanie, à partir des postes frontières de Kidira, Bakel, Moussala, Matam et Saint-Louis.

A la date du 20 mai 2026, le Sénégal a accueilli un total de **400 181** sujets, contre **259 168** moutons importés en 2025 et répartis selon leur provenance et les postes d'entrée, comme suit :

- ▶ En provenance du **Mali**, **66 385 sujets soit 16,59%**, entrés par :
 - **Kidira** (Tambacounda) : **63 368** sujets,
 - **Moussala** (Kédougou) : **3017** sujets.
- ▶ En provenance de la **Mauritanie** : **333 796 sujets soit 83,41%**, entrés par :
 - **Kidira** : (Tambacounda) : **18 649** sujets,
 - **Bakel** : (Tambacounda) : **11 296** sujets,
 - **Matam** : **13 011** sujets,
 - **Saint-Louis** : **290 840** sujets au niveau des postes de (i) Médina Ndiathbé (256 063 moutons), (ii) Thillé Boubacar (19 620 moutons), (iii) Podor et Démétte (9786 moutons) et (iv) Diama et Rosso (5371 moutons).

Importations Tabaski 2026 à J-08	Importations Tabaski 2025 à J-08	Importations Tabaski 2026 par rapport à 2025 à J-08
400 181	259 168	+54,41%



EXPORTATIONS/RE-EXPORTATIONS

Des sorties d'animaux, à hauteur de **36 204** sujets contre 41098sujets en 2025, sont notées à destination de :

- **Gambie : 35 311** sujets à partir des régions de Kaffrine (20 576), de Tambacounda (3397), de Kolda (908), de Matam (4570), de Louga (3898), de Kaolack (1394), Fatick (405), Saint-Louis (130) et de Sédhiou (33).
- **Guinée Bissau : 598** sujets à partir des régions de Kolda (533), de Kaolack (64) et de Fatick (01).
- **République de Guinée : 295** sujets à partir des régions de Kolda (198) et Tambacounda (97).

PRIX PRATIQUÉS

DEPARTEMENTS	PRIX MINIMUM FCFA	PRIX MAXIMUM FCFA	PRIX FREQUENTS FCFA
Dakar	150 000	1 000 000	225 000
Pikine (parc petits ruminants)	95 000	450 000	120 000 à 170 000
Guédiawaye	130 000	300 000	160 000 à 170 000
Keur Massar (foirail)	90 000	240 000	125 000
Rufisque (foirail)	90 000	300 000	110 000 à 130 000
Thiès	100 000	900 000	200 000
Mbour	130 000	900 000	175 000
Tivaouane	75 000	700 000	150 000
Diourbel	75 000	375 000	150 000

Bambey	85 000	400 000	150 000
Mbacké	65 000	400 000	80 000 à 135 000
Fatick	100 000	300 000	150 000
Gossas	85 000	370 000	130 000
Foundiougne	80 000	200 000	120 000
Louga	70 000	350 000	130 000 à 170 000
Linguère	80 000	180 000	100 000
Kebemer	40 000	350 000	125 000
Kaolack	85 000	450 000	125 000 à 175 000
Nioro	115 000	350 000	150 000
Guinguinée	95 000	190 000	140 000
Kaffrine	75 000	300 000	135 000
Koungheul	85 000	350 000	150 000
Birkilane	80 000	450 000	150 000
Malem Hodar	75 000	350 000	165 000
Saint-Louis	150 000	600 000	200 000
Podor	85 000	300 000	125 000
Dagana	70 000	300 000	120 000 à 150 000
Matam	60 000	400 000	110 000 à 120 000
Ranérou	40 000	350 000	100 000
Kanel	75 000	300 000	90 000
Tambacounda	50 000	350 000	120 000 à 150 000
Bakel	65 000	300 000	90 000 à 130 000
Koumpentoum	50 000	350 000	100 000 à 130 000
Goudiry	45 000	350 000	90 000 à 130 000
Sédhiou	90 000	150 000	130 000
Boukiling	90 000	190 000	120 000
Goudomp	80 000	180 000	120 000
Kolda	80 000	350 000	125 000 à 135 000
Médina Yoro Foula	80 000	200 000	85 000 à 110 000
Vélingara	60 000	250 000	90 000
Kédougou	70 000	350 000	90 000
Salemata	85 000	200 000	100 000
Sareya	100 000	250 000	120 000
Ziguinchor	130 000	300 000	190 000
Bignona	100 000	200 000	150 000
Oussouye	80 000	300 000	160 000

TOURNÉE DE SUIVI AU NIVEAU NATIONAL

Le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, Dr Mabouba DIAGNE, et le Secrétaire d'État aux Coopératives et à l'Encadrement paysan, Dr Alpha BA, ont effectué, du 14 au 17 mai 2026, une tournée nationale de suivi de la disponibilité des moutons. Cette mission, qui a concerné plusieurs sites stratégiques comme Missirah Wadène, Médina Ndiathbé, Dahra Djoloff et autres, a permis de constater une dynamique d'approvisionnement rassurante.

ALIMENT DE BÉTAIL SUBVENTIONNÉ



La mise en place de l'aliment de bétail subventionné suit son cours au niveau des points de ventes officiels. Dans le département de Kounghoul, **80 tonnes ont été mobilisées**, dont **60 dédiées au marché de Missirah**. Le département de Podor a également bénéficié de **80 tonnes**.

La rencontre, le 7 mai 2026, entre le ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage et les providiers chargés de la fourniture de **2 570 tonnes** d'aliment bétail subventionné a permis d'établir une répartition, suivant leur capacité :

- ▶ NMA : **645 tonnes**,
- ▶ SEDIMA : **555 tonnes**,
- ▶ FKS : **500 tonnes**,
- ▶ SERIC : **350 tonnes**,
- ▶ GMD : **270 tonnes**,
- ▶ SETUNA : **250 tonnes**.

FINANCEMENT DES OPÉRATEURS

À travers le Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB), **471 projets** ont été financés à la date du 13 mai 2026, sur un total de **668 dossiers** transmis. Une enveloppe de **2 685 942 825 FCFA** a été mobilisée par le FONSTAB, en collaboration avec des partenaires tels que la LBA, l'U-IMCEC, la BNDE.

Dans certains départements, les fonds alloués aux opérateurs ont connu une hausse fulgurante.

L'enveloppe dédiée aux opérateurs du département de Kounghoul est passée de **37 millions FCFA** à près de **400 millions FCFA** en 2026. **223 millions FCFA** ont été mobilisés dans le département de Podor, contre 103 millions en 2025, avec un taux de remboursement de plus de 91%. **63 projets ont été financés** dans le département de Linguère pour plus de **120 millions FCFA**, contre 6 projets financés en 2025 pour un montant de 20 millions FCFA.

AUTRES ACTIONS ET RÉALISATIONS PHARES

Pour assurer une bonne préparation de la Tabaski, le Gouvernement a mis en place un dispositif interministériel efficace. Ce mécanisme intègre notamment le cadre règlementaire et fiscal, à travers la lettre circulaire du Premier ministre en date du 3 avril 2026, portant assouplissement du contrôle des camions et véhicules transportant des moutons et exonération des droits et taxes sur les moutons de Tabaski, couvrant la période du 11 avril au 30 juin 2026.

Dans le sillage de cette mesure phare, le Gouverneur de la région de Dakar a signé l'arrêté n° 058/GRD/AD du 22 avril 2026 fixant les points de vente des animaux sur pieds pour la fête de la Tabaski 2026 au nombre de **42 sites** ainsi répartis :

- ▶ Département de Dakar : **16 points,**
- ▶ Département de Rufisque : **13 points,**
- ▶ Département de Pikine : **5 points,**
- ▶ Département de Guédiawaye : **4 points,**
- ▶ Département de Keur Massar : **4 points.**

Les arrêtés portant création des points de vente officiels de moutons de Tabaski dans les autres régions et la réouverture, à Saint-Louis, du marché à bétail de Thillé Boubacar restent également des temps forts de la préparation de la Tabaski.

La coordination institutionnelle occupe également une place de choix dans le dispositif mis en place. La tenue, le 8 mai 2026, du Conseil interministériel consacré à la préparation de la Tabaski en est une illustration. Cette rencontre a débouché sur des instructions fortes du Premier ministre Ousmane SONKO.

Les Comités régionaux de Développement (CRD) tenus dans toutes les régions ont permis aux

Gouverneurs d'impulser la préparation dans les différentes localités du pays. Pour faciliter le transport des moutons, les autorités ont tenu, le 13 mai 2026, une réunion de concertation, en présence des transporteurs, éleveurs et autres consommateurs.

Dans la région de Dakar, l'aménagement des points de vente officiels est en cours. La SONAGED assure les opérations de désencombrement et de nettoyage. La SEN'EAU s'occupe de l'ouverture des points d'eau et de la rotation des camions citernes, tandis qu'un prestataire met en place l'électricité, suite à la connexion au réseau par la Senelec.

Malgré les performances, des difficultés ont été signalées dans certaines régions. Parmi ces contraintes, on peut retenir :

- La cherté de l'aliment de bétail et des moutons,
- La cherté du coût du transport,
- Les lenteurs dans la remise aux bénéficiaires des fonds de crédits accordés par le FONSTAB,
- Le vol de bétail,
- Le défaut de connexion internet pour la transmission rapide des données dans le département de Guinguinéo,
- Etc.

UN DISPOSITIF SPÉCIAL DE TRANSPORT PLEINEMENT OPÉRATIONNEL



Après le tronçon Mbour-Thiadiaye, ouvert définitivement à la circulation depuis le 29 avril 2026, l'axe Thiadiaye-Kaolack, long de 78 km, sera provisoirement opérationnel du 22 mai au 1er juin 2026, de 6 heures à 19 heures. Deux tronçons autoroutiers qui vont significativement améliorer les conditions de circulation sur les axes Centre et Sud.

Dans le même esprit d'amélioration de la fluidité du trafic, la capacité des péages de Thiambokh et de Soune a été renforcée, passant de trois (3) à cinq (5) voies, avec le déploiement de terminaux mobiles de paiement électronique afin de réduire les temps d'attente et de faciliter le passage des usagers. Et pour mieux organiser les départs des voyageurs, huit (8) sites officiels ont été retenus par le ministère des Transports. Les six (6) sites sont réservés aux opérateurs privés. Il s'agit de :

1. **Baux Maraîchers**
2. **Grand Yoff / Garage Bignona**
3. **Parcelles Assainies**
4. **Stade Amadou Barry de Guédiawaye**
5. **Gare de Rufisque**
6. **Gare de Diamniadio.**

Deux (2) autres sites sont dédiés à Dakar Dem Dikk :

1. **Arène nationale**
2. **Gare de Colobane**

La société Dakar Dem Dikk entend mobiliser plus de **430 bus** pendant trois jours, à travers ses différents points de départ.

Parallèlement, **un dispositif spécifique est mis en place pour le Pèlerinage marial de Pentecôte**, avec des services de transport à tarifs accessibles au départ de Dakar vers les différents sites de pèlerinage. Là également, Dakar Dem Dikk a prévu 205 bus pour assurer le déplacement des pèlerins sur la période allant du 23 au 25 mai 2026.

Ce déploiement massif traduit l'engagement du Gouvernement, via le ministère des Transports terrestre et aériens, à offrir à l'ensemble des Sénégalais des conditions de déplacement sûres, fluides et accessibles à l'occasion de la Tabaski et du Pèlerinage de Pentecôte.

DISPOSITIF DE COUVERTURE SANITAIRE



Activités de communication et de prévention

Les activités de communication démarreront avant le pèlerinage afin de sensibiliser les populations sur les mesures de prévention et d'hygiène.

Une session de formation de 30 acteurs communautaires sur les mesures d'hygiène et de prévention sera organisée le 20 mai 2025. Cette formation permettra de renforcer les capacités des relais communautaires, de promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène et de sensibiliser les populations sur les comportements à risque.

Les activités communautaires suivantes seront

réalisées :

- 700 visites à domicile (VAD)
- 07 causeries communautaires
- une caravane de sensibilisation prévue le 22 mai 2025

Les thèmes développés porteront principalement sur l'hygiène individuelle et collective, le lavage des mains, la consommation d'eau potable, la prévention des IST/VIH, la prévention de la tuberculose ainsi que les mesures de sécurité sanitaire pendant la marche.

Organisation des activités de dépistage

Dans le cadre du renforcement du dépistage communautaire et de l'approche intégrée TB/VIH/Hépatite B, des journées de dépistage de la tuberculose et du VIH seront organisées avec l'appui du Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PNT) et du Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS).

Les activités se dérouleront selon le calendrier suivant :

- 20 mai 2025 : BENTEGNE
- 21 mai 2025 : DIASS
- 22 et 23 mai 2025 : SINDIA
- 24 mai 2025 : Centre de Santé de Popenguine

Ces activités permettront d'améliorer l'accès au dépistage, de sensibiliser les populations et d'assurer l'orientation des cas positifs vers les structures de prise en charge.

Consultation médicale gratuite

Une consultation médicale gratuite au profit de la population autochtone du district sera organisée le 23 mai 2025.

Cette activité visera à rapprocher les soins des populations, à renforcer l'accès aux soins pendant le pèlerinage et à assurer la prise en charge précoce de certaines pathologies.

Couverture médicale des marcheurs

Le District Sanitaire assurera la couverture médicale des marcheurs au niveau des principaux axes :

- Thiès – Popenguine
- Dakar – Popenguine
- Mbour – Popenguine

Cette couverture permettra la prise en charge des urgences, l'assistance médicale des pèlerins ainsi que les évacuations sanitaires vers les structures de référence.

Pour assurer cette couverture, 30 ambulances seront mobilisées et des équipes médicales et paramédicales seront positionnées le long des axes de marche.

Mise en place des Postes Médicaux Avancés (PMA)

Le District Sanitaire procédera à l'installation de 14 Postes Médicaux Avancés (PMA) répartis comme suit :

- 04 autour du nouveau sanctuaire
- 03 au niveau du village des marcheurs
- 02 autour de la grotte
- 05 au niveau de l'ancien sanctuaire

Ces PMA auront pour mission d'assurer les premiers soins, de stabiliser les cas urgents et de référer les patients nécessitant une prise en charge spécialisée au niveau du centre de santé qui servira de centre de référence.

Appui du Service de Santé des Armées

Le Service de Santé des Armées apportera également un appui stratégique au dispositif de couverture sanitaire.

À cet effet, un camp médical sera établi au niveau de l'École primaire de Popenguine et deux Postes Médicaux Avancés supplémentaires démarreront leurs activités dès le 23 mai 2025.

Cet appui permettra de renforcer les capacités de prise en charge médicale, d'améliorer la réponse aux urgences et de renforcer la coordination opérationnelle du dispositif sanitaire.

Ressources humaines mobilisées

Pour la mise en œuvre du dispositif sanitaire, 500 agents de santé seront mobilisés.

Les ressources humaines comprendront des médecins, des infirmiers, des sage-femmes, des agents communautaires, des techniciens de santé ainsi que du personnel d'appui.

Perspectives et attentes

Une attention particulière devra être accordée à l’approvisionnement en eau, à la fluidité des axes pour les évacuations sanitaires, à l’hygiène des points de restauration, à la disponibilité de l’électricité et du réseau de communication ainsi qu’au renforcement de la surveillance épidémiologique.

Une coordination multisectorielle efficace contribuera à garantir le bon déroulement des activités et à réduire les risques sanitaires liés aux grands rassemblements.

DISPOSITIF GENDARMERIE



Dans le cadre de la sécurisation du pèlerinage marial de Popenguine, édition 2026, ainsi que de la journée de prières à Médinatoul Mounawara, la Gendarmerie nationale a déployé un important dispositif sécuritaire afin d’assurer la libre circulation et la sécurité des pèlerins sur les principaux axes routiers menant à la ville sainte et dans ses environs.

La Gendarmerie veille également à la protection des personnes et des biens, à la prévention de toute forme de menace ainsi qu’au renforcement

de la surveillance du littoral dans le cadre de la lutte contre l’émigration irrégulière.

Pour la bonne exécution de cette mission, le Haut-commandement a mobilisé un important dispositif humain et logistique composé de 1 496 militaires, répartis entre escadrons organiques et unités spécialisées. Les éléments sont déployés sur l’ensemble de l’itinéraire couvrant notamment l’autoroute, la RN1, Thiès, Sindia, Ndayane, le village des marcheurs, les sites religieux, les parkings, Nguekhokh et Popenguine.

L’engagement opérationnel de la Gendarmerie s’étend du vendredi 22 mai au mardi 26 mai 2026.

Afin d’assurer le bon déroulement du pèlerinage, les mesures suivantes sont arrêtées :

- ▶ Interdiction de stationnement autour du sanctuaire ;
- ▶ Interdiction de baignade à la plage de Popenguine ;
- ▶ Interdiction de la vente de boissons alcoolisées dans le périmètre du sanctuaire ;
- ▶ Interdiction des nuisances sonores dans le périmètre et aux alentours ;
- ▶ Interdiction de circulation des charrettes et des motos « Jakarta ».

DISPOSITIONS DE LA BRIGADE NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS



CELEBRATION DE LA TABASKI

Dans le cadre de la célébration de la Tabaski 2026, la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers (BNSP) a élaboré et mis en œuvre un Plan « Grands Départs » pour la période du 20 au 5 juin 2026. Ce plan vise à :

- Assurer la sécurisation des gares et points de rassemblement ;
- Garantir la sécurité des axes routiers majeurs en mettant en préavis les engins sur l'ensemble des unités de la Brigade et en prépositionnant des engins notamment sur l'Autoroute de l'Avenir (12 ambulances, Motos et Véhicules d'Intervention rapide, Véhicules Secours Routier à Rondpoint EMG, École Mariame Niasse, Lobat Fall, Poste Thiaroye, Rond-point Sicap Mbao, Sédima, Sébikhotane, Péage Toglou) , les Autoroutes du Sénégal (05 engins à Sindia, Sandiara et Bambey), l'axe St-Louis-Matam-Louga (08 engins à Sor à St-Louis, Ross Béthio , Thilé Boubacar, Ranérou , Ndande Fall), sur l'axe Koumpentoum-Tamba (01 ambulance à Koussanar), sur l'axe Ziguinchor-Tamba ou Ziguinchor-Dakar (03 engins à Manda Douanes, Station Shell Vélingara et Bounkiling), au Centre du pays à Kahone, Sikasso , Cœur de ville, Keur Samba Dior, Station Shell de Ndiouwar, à Diouroup....
- Accompagner le Ministère des Infrastructures dans l'ouverture provisoire du tronçon autoroutier Thiadiaye – Kaolack, avec une couverture sécuritaire et médicale adaptée.

En outre, lors de la **prière de Tabaski**, toutes les dispositions ont été prises pour afin d'assurer la couverture sécuritaire et médicale dans les lieux principaux de prière à Dakar et dans les régions.

PELERINAGE MARIAL DE POPENGUINE

Le détachement de la BNSP, déployé du vendredi 22 mai au mardi 26 mai 2026 dans la commune de Popenguine et sa zone d'intérêt opérationnelle, aura pour mission d'assurer :

- Les secours et la prévention contre les incendies, les périls et les accidents de toute nature menaçant la sécurité publique ;

- Missions

- La prévention et la prévision des risques sur l'ensemble des sites du pèlerinage et dans sa zone d'intérêt ;
- La sécurisation des lieux de départ et de retour, notamment les lieux stratégiques (églises, terminus, gares) ;
- Les secours d'urgence et l'assistance aux personnes malades, blessées ou victimes, en particulier lors des accidents de la circulation routière ;
- L'encadrement sécuritaire des marcheurs et vélo-cyclistes ralliant Popenguine ;
- L'encadrement sécuritaire de la Marche des enfants « Marche Nairons » ;
- La sécurité civile des plages de Popenguine ;
- Le ravitaillement en eau des pèlerins ainsi que le soutien aux opérations d'assainissement et de mise en place des tentes ;
- L'assainissement des sanctuaires les mercredis avant et après le pèlerinage ;
- La couverture sécuritaire des messes de jour et de veillée au sanctuaire marial, les samedi et dimanche ;
- La couverture sécuritaire de la grande messe et de la cérémonie officielle du lundi de Pentecôte.

Par ailleurs, la BNSP apportera son appui au Comité d'organisation pour :

- Le convoyage et l'installation des bâches et des tentes ;
- L'élaboration du plan d'installation, d'évacuation et de gestion des risques pour le village des marcheurs, le camp des scouts et guides, ainsi que les lieux d'affluence.

Ces missions seront exécutées en liaison avec les autorités administratives et locales, le Comité d'organisation ainsi qu'avec les partenaires du risque : le Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique avec le SAMU comme allié majeur, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement mais également les Forces de défense et de sécurité.

- Moyens engagés

Afin de ne pas perturber les interventions courantes des unités, les personnels et moyens engagés pour cette édition seront exclusivement dédiés à la couverture sécuritaire et médical de ce grand rassemblement national et sous-régional, sauf situation exceptionnelle.

- ◆ **Effectifs Humains : 589 Officiers, Sous-Officiers et Militaires du Rang.**
- ◆ **Moyens Matériels composés de 62 engins, véhicules et motos d'intervention** structurés en :
 - **Incendie et sauvetage :** 10 Fourgons pompe tonne et 02 Camions citernes de grande capacité (CCGC) de 30.000 litres chacun destinés au ravitaillement en eau des pèlerins et de renfort en eau en cas d'incendie majeur.

- **Secours à victimes et Assistance à Personne** : 14 ambulances médicalisées, 02 véhicules secours routier, 01 véhicule Poste médical avancé, 01 véhicule Poste de Commandement et 03 motos d'intervention rapide pour pallier les problématiques liées aux embouteillages.
- **Transport – Soutien** : bus de transport des personnels, drones, camions de dépannage, camions grues et remorque pour déplacer les véhicules accidentés entravant la voie publique.
- **Commandement et Interventions Légères** : Véhicules de Commandement et d'Interventions Légères.

Le Groupement des Unités spécialisées (Secours radiologiques, biologiques et chimiques, Secours sauvetages et déblai) sera mis en alerte à Dakar avec un détachement d'intervention rapide à compter du **samedi 22 mai 2026 jusqu'au retour du gros du détachement prévu le mardi 26 mai 2026 à 18 heures.**

- Santé et Communication

- **Appui aux Activités du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale** : Le Groupement Santé et Secours Médicaux (GSSM) de la BNSP, renforcé par des médecins mis à disposition par la Direction du Service de Santé des Armées (DSSA), mènera des consultations gratuites au profit des pèlerins et des habitants de Popenguine.
- **Prévention et Sensibilisation** : Conformément à ses missions, la Division Informations Relations Publiques (DIRP) organisera des séances de sensibilisation à destination des pèlerins et des usagers de la route.



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
PRIMAIRE

BIC-GOUV

BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

CONTACT PRESSE :
contact@bic.gouv.sn